



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le deux décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 24.11.2015

Votants : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, Mrs BARIL Daniel, , FRANCY Alain, FEREDY Philippe, Mmes BLONDEL Brigitte, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine, VEYSSET Emilie.
Absents: Mme MONTEIL Catherine, Mrs JAUBERT Alain, BRUGIERE Alain

Mme BLONDEL Brigitte a été élue secrétaire de séance.

Objet : Tarifs Assainissement au 1^{er} janvier 2016

Le Conseil Municipal décide d'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2016, les tarifs suivants en matière d'assainissement :

- Prime fixe par abonné 70 €
- M3 Consommé 1 €

Comme par le passé, les relevés seront effectués par VEOLIA EAU avec laquelle a été passée une convention.

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 02.12.2015

En Mairie, le 02.12.2015

Le Maire

S. EYMARD


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20151202-58-2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2015

Publication : 03/12/2015

